



Rougegoutte

Info



Octobre & Novembre 2014



Sortie mycologique
Jeudi 16 octobre 2014

Sortie dans les bois de Rougegoutte...



...puis exposition à la Mairie



Jubilé Dominique Cheviron
Les Echos du Rosemont



Election du nouveau Conseil Municipal des Jeunes



Cérémonie du 11 novembre





DÉCORS DE NOËL



Comme chaque année, notre Commune prépare son décor de Noël et la Fête de Saint-Nicolas.

1 - CONFECTION DES DÉCORS



Tous les soirs, vous pouvez rejoindre l'équipe qui s'active à réaliser les décors, au premier étage du presbytère

→ à partir de 20 h

→ Tous les après-midi à partir de 14 h

Boissons et cafés offerts dans la convivialité.

Nous vous attendons, même ponctuellement.

2 - POSE DES DÉCORATIONS DANS LE VILLAGE

Vous êtes invités à vous joindre à nous pour décorer les sapins disposés en bordure des rues du village et aux abords des bâtiments communaux. Nous vous invitons aussi à participer à la pose des décorations sur les bâtiments : **TROIS JOURS DE TRAVAIL**



Samedi 22 novembre

Samedi 29 novembre

Dimanche 30 novembre



le matin de 9 h à 12 h

l'après-midi de 14 h à 17 h



**Le rendez-vous est fixé au 9, rue de l'église
(ancien presbytère) à 9 h et à 14 h**

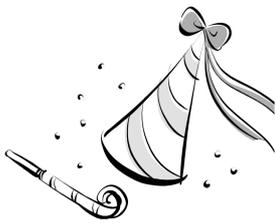
Toutes les bonnes volontés sont attendues, et bien sûr même ponctuellement !



Votre aide et votre participation sont précieuses.

Vous pouvez aussi rejoindre les équipes au bord des routes !!

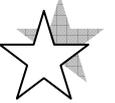
MERCI



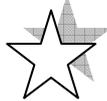
Réveillon à Rougegoutte



**31 décembre 2014
à 20 h 00
Salle Communale**



menu



**Cocktail Carillon et
Assortiments de feuilletés**

**Terrine de saumon fumé
dans sa mousse d'avocat**

**Alliance de foie gras
aux pommes sur blinis**

Pause glacée

**Suprême de pintade
au vin jaune
sauce aux morilles**

Fromage de nos provinces

Gourmandises sucrés

**Café
Cotillons
Soupe à l'oignon**

**Rejoignez-nous à Rougegoutte
pour passer à l'an 2015 dans
une ambiance festive et un
décor enchanteur**

Tarif

55 € par personne



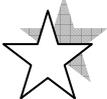
**ANIMATION
D. J**



Réservation auprès de

Marie-Odile VIENNOT

03.84.27.12.90 ou 06.87.92.89.81



LES FETES DE FIN D'ANNEE A ROUGEOUTTE



LA FETE
DE SAINT-NICOLAS



Vendredi 5 décembre 2014

à 18 heures 30,

nous fêterons l'arrivée de Saint-Nicolas accompagné,
comme de coutume, par le Père Fouettard.



**DU PLUS JEUNE AU PLUS ÂGÉ,
VOUS ÊTES TOUS INVITÉS À CETTE FÊTE !**

Après la distribution des cadeaux aux enfants, un chocolat chaud sera servi au rez-de-chaussée de la Mairie et la fête se poursuivra avec vente de vin chaud et de crêpes, sous le préau de l'école de Rougegoutte.

Enfants, adultes, vous êtes attendus, VENDREDI 5 DÉCEMBRE 2014, à cette fête familiale préparée à votre intention afin de rendre Rougegoutte toujours plus beau, plus accueillant, plus convivial et surtout afin de créer, pour les enfants, un grand moment de joie.

MODALITES – REMISE DES SACHETS



① Les élèves du R.P.I. recevront le « ticket cadeau » en classe (**TOUT TICKET PERDU NE SERA PAS REMPLACÉ.**)

② **Pour les autres enfants, plus jeunes ou moins jeunes, les parents viendront retirer leur ticket en Mairie de Rougegoutte au prix de 2 € à partir du mardi 18 novembre 2014.**





Programme



18 h 30

- * La sonnerie de la grosse cloche.
- * Rassemblement Place de la Mairie, rue des écoles ; allumage des illuminations.
- * Sonneries des trompes par « Les Echos du Rosemont » de Rougegoutte-Vescemont.



Arrivée annoncée de Saint-Nicolas et du Père Fouettard qui descendront de la montagne avec leurs ânes ; ils viendront avec leurs animaux se placer devant la Mairie ; ils s'adresseront aux enfants qui s'approcheront alors et donneront leur ticket pour recevoir leur cadeau.



Vous êtes ensuite invités à consommer gratuitement un chocolat au rez-de-chaussé de la Mairie ou à acheter vin chaud et crêpes dans la cour de l'école.



20 h 00

Fin de la fête.



ATTENTION : Il sera possible de garer les voitures rue de l'Eglise sur le parking de l'ancien presbytère, rue du Commerce, Place Daudet, route de Vescemont, ou sur le parking situé à côté de la restauration scolaire mais **UNIQUEMENT** en arrivant avant 18 h 15. En effet de 18 heures 15 à 20 heures, par arrêté municipal, LA CIRCULATION SERA COUPÉE dans la rue des Ecoles depuis l'intersection avec la rue du Commerce jusqu'au calvaire situé à l'intersection RD 12 et 24.

Il sera impossible et interdit de stationner dans la rue des Ecoles.



MARCHÉ DE NOËL

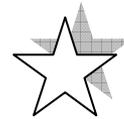
Ce marché comptera 22 exposants qui seront installés dans les salles du rez-de-chaussée de la Mairie et de la restauration scolaire.

SAMEDI 20 DECEMBRE de 14 h à 20 h

DIMANCHE 21 DECEMBRE 2014 de 10 h à 20 h

Les exposants proposeront : décors de table de Noël, petits sujets de décoration de Noël en bois et tissus, bijoux, articles divers en bois : tournage, articles en dentelle, vannerie, chevaux..., porcelaine peinte, sculptures, chapeaux, ouvrage en tissu et tricot, sacs peints, bougies, poterie...

Vous pourrez vous restaurer dans les locaux de la restauration scolaire.



CONCERTS DE NOËL à l'église de ROUGEGOUTTE



Depuis plusieurs années, la Chorale « A Croch'chœur » crée l'évènement à ROUGEGOUTTE avec ses concerts de grande qualité.

Composée de quelque 60 choristes, sous la direction de Guy Miclo, la chorale « A Croch'Chœur », à 4 voix mixtes, fait partie de l'Association « La Rosemontoise » présidée par Raymond VIENNOT, laquelle Société propose de nombreuses activités sur les Communes de Rougegoutte/Vescemont.

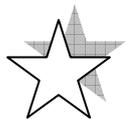


Accompagnée par Jean-Jacques GRIESSER, organiste, concertiste, auteur et compositeur, la chorale « A Croch'Chœur » vous propose son programme de Noël : chansons populaires, chants religieux à 4 voix mixtes et quatuor vocal avec quatre solistes : Sandrine DEMEUSY, Olivier CANAL, Arnaud CANAL et Simon CANAL.

Les choristes amateurs, en provenance des Communes du Territoire de Belfort, se réunissent avec plaisir et convivialité, pour apprendre les

partitions « chorale » et vivre ensemble la joie d'une belle exécution qu'ils souhaitent partager, en communion musicale, avec leur public.

Ces trois concerts sont introduits par une intervention du célèbre groupe de trompes « Les Echos du Rosemont »



Un programme renouvelé avec encore des pièces de Noël incontournables, une ambiance intimiste...dans un village vivant tout décoré et illuminé...

Vendredi 19 décembre à 20 h 30

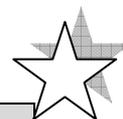


Samedi 20 décembre 2013 à 17 heures



Dimanche 21 décembre 2013 à 17 heures

Il est recommandé d'arriver trente minutes avant le début du concert



**RECEPTION DES PERSONNES de
70 ans et plus**



Pour honorer nos aînés, la commune leur remet un petit cadeau lors d'une réception qui est organisée à la Salle Communale de la Cité.

157 personnes ont plus de 70 ans dont 71 hommes et 86 femmes. 9 personnes fêtent leur 80^{ème} anniversaire et 2 personnes fêtent leur 90^{ème} anniversaire.



Cette fête aura lieu cette année



SAMEDI 13 DECEMBRE 2014 à 14 heures

VŒUX 2015

La traditionnelle cérémonie de présentation des vœux aura lieu

**SAMEDI 03 JANVIER 2015 à 17 h 00
Salle Communale de la Cité**



Vous êtes très cordialement invités à cette soirée.



SYNTHESE

DÉLIBÉRATIONS DU

CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 OCTOBRE 2014

Désignation de nouveaux délégués au Syndicat Intercommunal du RPI de ROUGEGOUTTE/VESEMONT

Suite aux démissions pour raisons professionnelles de M. Alain BAEUMLIN et de Mme Françoise BETOULLE, délégués de la Commune au Syndicat Intercommunal du RPI ROUGEGOUTTE/VESEMONT, le Conseil Municipal a désigné :

- M. Raymond VIENNOT et M. Patrick PERREZ, délégués titulaires
- Mme Isabelle HECK actuellement déléguée titulaire sera, à sa demande, déléguée suppléante.

Ancien presbytère : travaux électriques de remise en conformité

En raison d'un grand nombre d'enfants inscrits à la restauration scolaire du RPI ROUGEGOUTTE/VESEMONT, il y a nécessité d'ouvrir un troisième service de restauration qui se fera au rez-de-chaussée de l'ancien presbytère.

Pour permettre le bon fonctionnement et l'accueil des enfants, il convient d'effectuer des travaux électriques de remise en conformité suite au passage de la société APAVE.

Le Conseil Municipal décide de confier ces travaux à l'entreprise LENELEC à GIROMAGNY pour un montant de 1 731.00 € TTC.

Loyer pour utilisation des salles de l'ancien presbytère

Un troisième service de restauration scolaire est désormais assuré dans l'ancien presbytère. Il convient à présent

de fixer un loyer pour l'occupation de ces locaux par le Syndicat Intercommunal du RPI ROUGEGOUTTE/VESEMONT.

Le Conseil Municipal décide de louer ces locaux à compter du 1^{er} novembre 2014 moyennant une location de 15 € de l'heure d'occupation et autorise le Maire à signer une convention entre la Commune et le Syndicat du RPI.

Réfection des salles de l'ancien logement communal situé au dessus de la restauration scolaire

Les pièces de l'ancien logement communal situé au dessus de la restauration scolaire ont fait l'objet de restructuration au cours des années passées. Il convient aujourd'hui de terminer ces travaux afin de mettre ces locaux à disposition du RPI ROUGEGOUTTE/VESEMONT.

Les travaux restant à réaliser sont : pose d'un parquet sur tous les sols, installation électrique et modification des arrivées d'eau potable et départ des eaux usées.

Les travaux de pose du parquet seront réalisés par des Conseillers Municipaux bénévoles Sylvain HEIDET et Nathalie CHALMEY après achat des fournitures auprès du magasin LEROY-MERLIN pour un montant de 1 667.85 € TTC.

Les travaux d'électricité seront confiés à l'entreprise LENELEC pour un coût de 1 200.00 € TTC et les travaux de sanitaires à l'entreprise Denis PERROD pour un montant de 500.00 € TTC.

Du mobilier sera acheté pour assurer le bon fonctionnement de ces espaces.

A compter du 1^{er} janvier 2015 le Conseil Municipal affectera ces locaux au RPI ROUGEGOUTTE/VESEMONT.

Loyer pour utilisation des salles de l'ancien logement communal situé au dessus de la restauration scolaire

Le Syndicat Intercommunal du RPI ROUGEGOUTTE/VESEMONT a sollicité la Commune pour la mise à

disposition des locaux de l'ancien logement communal situé au dessus de la restauration scolaire suite à la remise en état des locaux.

Il convient à présent de fixer un loyer pour l'utilisation de ces locaux qui seront occupés, pendant la pause méridienne et 4 jours par semaine pour y assurer les Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.)

Le montant du loyer sera fixé en fonction d'une part, des factures réelles d'électricité et de chauffage réglées par la Commune de ROUGEGOUTTE l'année précédente au prorata du nombre d'heure d'occupation et d'autre part en fonction des investissements réalisés pour la mise aux normes des locaux, soit un montant de 15 000 € lequel sera amorti sur 3 ans (soit 5 000 € par an).

Révision des tarifs communaux

Les tarifs communaux (concessions de cimetière, location des salles communales, location de mobilier et de vaisselle...) n'ont pas été réévalués depuis le 1^{er} janvier 2013.

Le Conseil Municipal décide de fixer de nouveaux tarifs à compter du 1^{er} janvier 2015.

Les principaux tarifs seront les suivants :

Concession au cimetière

- 30 ans : 150 €
- 50 ans : 250 €
- Columbarium (50 ans) : 1 000 €

Location salle communale de la Cité (aux habitants et associations de ROUGEGOUTTE)

- Week-end : 200 €
- Journée : 100 €
- Heure : 15 €

Location ancien presbytère (réservée aux habitants de la Commune)

- Week-end : 100 €
- ½ journée en semaine : 50 €
- Heure : 10 €

Les autres tarifs peuvent être consultés en Mairie (location de vaisselle ou de mobilier, photocopies...)

Révision des prix de la vaisselle pour bris, détérioration ou disparition

Lors des locations à la salle communale de la Cité ou à l'ancien presbytère, de la vaisselle est remise aux occupants. Les prix de cette vaisselle, en cas de casse, détérioration ou disparition n'ont pas été réévalués depuis le 17 décembre 2004.

Le Conseil Municipal a décidé de réévaluer ces prix à compter du 1^{er} janvier 2015.

Demande de subvention au SIAGEP pour remplacement de luminaires

A partir de 2015 les lampes à vapeur de mercure seront interdites sur le marché ; les Communes se trouvent donc dans l'obligation de renouveler leurs luminaires.

Le SIAGEP a validé une opération de subventionnement de 10 luminaires par Commune et par an sur une durée de 3 ans. La Commune de ROUGEGOUTTE a déjà bénéficié de ce programme en 2013 pour l'achat de 10 luminaires.

Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention auprès du SIAGEP pour l'achat et la pose de 10 luminaires d'éclairage public. Les travaux de pose seront confiés à l'entreprise BAUMGARTNER.

Transfert de la compétence informatique intégrale au SIAGEP

La Commune peut transférer au SIAGEP une compétence informatique intégrale, c'est-à-dire que le SIAGEP gère, remplace, maintient l'équipement informatique ainsi que tous les équipements nécessaires au bon fonctionnement de ce dernier.

La Commune, qui doit remplacer les deux ordinateurs du secrétariat, accepte de transférer la compétence informatique intégrale au SIAGEP.

Le coût pour la Commune est de 3.244,48 € par an.

Renouvellement des taxes d'aménagement

Les délibérations prises en novembre 2011 instituant les taxes d'aménagement sur le territoire de la Commune expirent au 31 décembre 2014.

Il convient donc de renouveler ces délibérations.

Le Conseil Municipal décide de maintenir sur l'ensemble du territoire communal la taxe d'aménagement au taux de 3 % et la taxe d'aménagement sur les zones AU au taux de 20 %.

Désignation d'un membre supplémentaire au CCAS

Le Préfet a sollicité la Commune pour la désignation d'un membre supplémentaire au CCAS.

Monsieur JEAND'HEUR Patrick, a été désigné nouveau délégué au Centre Communal d'Action Sociale.

Assiette et destination des coupes de l'exercice 2015

Sur proposition de l'Office National des Forêts, le Conseil Municipal décide de vendre aux adjudications générales en bloc et sur pied les bois des parcelles :

- Parcelle E située dans le Fayé d'une surface de 8 h 41 pour un volume prévisionnel à prélever de 450 m³
- Parcelle 8 située dans l'Envers d'une surface de 3 ha 70 pour un volume prévisionnel à prélever de 110 m³.

Coupes de bois 2015 : refus de l'escompte pour paiement comptant

Le Conseil Municipal refuse d'accorder l'escompte de 2 % pour les lots de bois de plus de 3 000 € vendus en adjudication et payés comptant.

Conseil Municipal de Jeunes (CMJ) et Conseil Municipal d'Adolescents (CMA)

Le Maire remercie Marie-Pierre LEVEQUE et Jean-Luc MULLER pour l'organisation de ces élections.

Conseil Municipal de Jeunes

8 candidats

24 électeurs

12 votants

8 élus :

COLLOT Axel
CHANTERANNE Maël
FULLERINGER Anne-Camille
FULLERINGER Pauline
KOUNKA Lina
LEVEQUE Ulysse
NAFZIGER Maxence

Conseil Municipal d'Adolescents

8 membres :

CHAIX Camille
KOUNKA Nawal
LEVEQUE Némó
MONFORT Jérémy
MULLER Julie
VIALLE Nathan

Ils participeront tous à la cérémonie du 11 novembre au Monument aux Morts.

Dégradations

Un véhicule en manœuvrant a heurté un pilier du local tennis à la zone de loisirs. L'auteur de ce sinistre ne s'étant pas fait connaître, une plainte a été déposée à la Gendarmerie de GIROMAGNY.

Réception et colis des Aînés

La réception de Noël aura lieu le samedi 13 décembre 2014 à la salle communale de la Cité.

Le cadeau remis sera composé de chocolats et d'une bouteille de crémant.



Les « Echos du Rosemont » à l'honneur



Vendredi 7 novembre la Salle Communale de Vescemont accueillait les « Echos du Rosemont », club de trompes de chasse de la Rosemontoise pour une cérémonie en l'honneur de son chef musical. En présence des Maires Rougegoutte, Vescemont et Riervescemont, Raymond VIENNOT Président de la Rosemontoise et Louis CANAL Responsable des « Echos du Rosemont » ont retracé le parcours de Dominique CHEVIRON qui fêtait ses cinquante ans de musicien au sein de différentes formations dont la Clique de Rougegoutte/Vescemont et des groupes de trompes de chasse. Les Maires se sont associés à l'hommage rendu à Dominique pour toutes ces années au service de la musique.

Les Sonneurs des Echos du Rosemont (groupe que Dominique CHEVIRON a fondé il y a dix ans) ont accompagné cette réception par quelques fanfares appréciées de tous.

ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION DU CANTON DE GIROMAGNY Dimanche 23 novembre 2014

La Communauté de Communes de la Haute Savoureuse a pris l'initiative de fêter le 70ème anniversaire de la Libération sur l'espace intercommunal. Deux convois, avec véhicules militaires, anciens combattants, associations patriotiques, porte-drapeaux, partiront à 9 heures de la place de Gaulle à Giromagny.

Un convoi fera un circuit par Auxelles-Haut, Auxelles-Bas, Lepuix, Giromagny ; **un autre convoi** fera un circuit par Lachapelle-sous-Chaux, Chaux, Rougegoutte, Vescemont, Giromagny.

Nous nous retrouverons devant la Mairie de Rougegoutte à 10 h 05. Les véhicules stationneront sur le parking attenant à la restauration scolaire.

10 h 15	départ en cortège de la Mairie au Monument aux Morts
10 h 20	début de la Cérémonie au Monument aux Morts
10 h 35	fin de cérémonie
10 h 40	départ du convoi pour Vescemont
11 h 30	arrivée des convois place de Gaulle à Giromagny
12 h jusqu'à 13 h	Cérémonies à Giromagny
13 h 15	Réception en Mairie de Giromagny

L'HISTOIRE de l'OFFICE NOTARIAL à Rougegoutte et le 100^{ème} anniversaire de l'Office Notarial TROUILLAT

Les dates clés de l'Office



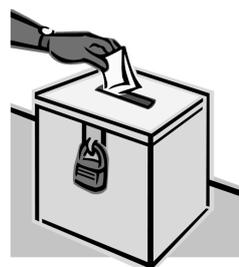
- 1594** établissement dans le Fief de ROUGE-GOUTTE du premier notaire particulier
- 1883 → 1905** Maître Ricklin, Notaire à ROUGEGOUTTE
- 1905 → 1914** Maître Pfulb, Notaire à ROUGEGOUTTE
- 20 janvier 1914** Prestation de serment de Robert TROUILLAT au 5, rue de Giromagny à ROUGEGOUTTE
- 1914 → 1940** Maître Robert TROUILLAT, Notaire à ROUGEGOUTTE
- 
- 1917 → 1918** Maître Henri Geiger, 1^{er} Clerc suppléé Maître Robert TROUILLAT sous les drapeaux
- 1940 → 1943** Maître Jean Henriot, Notaire à Belfort suppléé Maître Robert TROUILLAT décédé en 1940
- 1943 → 1947** Maître Jean TROUILLAT, suppléé Maître Robert TROUILLAT décédé
- 1947** Prestation de serment de Jean TROUILLAT au 5, rue de Giromagny à ROUGEGOUTTE
- 1951** Déménagement de l'étude au 7, rue de Giromagny à ROUGEGOUTTE
- 1983** Déménagement de l'étude au 5, avenue de Gaulle à ROUGEGOUTTE
- 1996** Prestation de serment de Dominique TROUILLAT au 5, avenue de Gaulle à ROUGEGOUTTE
- 2007** Prestation de serment d'Isabelle TROUILLAT-MEYER en l'étude de Maître Dominique TROUILLAT à ROUGEGOUTTE
- 2008** Déménagement de l'étude au 7 bis, avenue de Gaulle à ROUGEGOUTTE

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les personnes souhaitant s'inscrire sur les listes électorales sont invitées à se présenter en Mairie **avant le 31 décembre 2014** munie d'une pièce d'identité.

Sont concernés :

- les nouveaux habitants,
- les jeunes gens qui auront atteint l'âge de 18 ans au 28 février 2015,
- les personnes non encore inscrites.



Les nouveaux horaires et tarifs de la Piscine d'Etueffont sont visibles sur le nouveau site

piscine-etueffont.com



NOUVEAUX HORAIRES de la DECHETERIE FIXE d'ETUEFFONT

HIVER : du 1^{er} octobre au 31 mars

Lundi Fermé

Mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

Samedi Non-Stop de 9 h à 17 h

ETE : du 1^{er} avril au 30 septembre

Lundi Fermé

Mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

Samedi Non-Stop de 9 h à 18 h

BILAN OPERATION BRIOCHES

Comme chaque année, une équipe de bénévoles a organisé dans notre Commune les 8, 9, 10 et 11 octobre l'Opération Brioches au profit de l'ADAPEI.

Un grand merci aux Rougegouttois et Rougegouttoises qui ont généreusement participé à l'opération en faveur des personnes déficientes intellectuelles accueillies par l'UNAPEI 90.

Merci aussi à notre boulanger Bertrand CLERC et à son épouse qui ont pu nous confectionner toutes ces bonnes brioches appréciées de tous.

A Rougegoutte **288 brioches** ont été placées pour un **montant total de 1.534,50 €**.

**Le bilan est en augmentation par rapport à l'année 2013.
N'hésitez pas à rejoindre notre équipe.**



Brigitte BESCOND
03.84.29.57.27



Comme chaque année, nous clôturons notre saison par l'inauguration du matériel que vous nous avez aidé à financer grâce à vos dons. Le service du docteur Fratté est en effet doté depuis peu du vidéo – coloscope HD qui permet d'effectuer des coloscopies plus rapides et plus sûres avec une résolution accrue permettant une précision de l'ordre de 2 mm lors de la détection, l'analyse ou l'ablation d'un polype.

Dans le Territoire de Belfort c'est environ 115 cas qui sont traités chaque année. Au niveau national, 40500 malades sont soignés pour un cancer colo – rectal qui concerne 53 % des hommes. Ce chiffre important pourrait être réduit grâce à un dépistage préventif à partir de 50 ans ou dans le cas d'antécédents familiaux. Notre vie n'a pas de prix, prenez soin de vous et veillez à votre santé et à celle de vos proches.

Nous vous donnons rendez-vous les **25 et 26 avril prochains pour la 7ème édition de La Rose**, les motards et les bénévoles vous proposerons des Roses symbole de Solidarité, Générosité et Amitié, des valeurs très importantes à conserver dans le monde actuel qui tend plutôt à nous rendre individuel !

Les membres du comité de La Rose ainsi que les membres du comité de la Ligue contre le cancer de Belfort se joignent à moi pour vous présenter de Bonnes Fêtes de fin d'année.

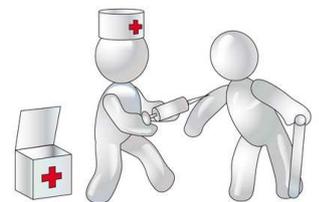
Denis SPENLIHAUER
Président de l'association

Grippe saisonnière : campagne de vaccination

La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière se déroule du 10 octobre 2014 au 31 janvier 2015. L'Assurance maladie invite notamment les assurés de plus de 65 ans, les femmes enceintes et les personnes atteintes de certaines maladies chroniques (asthme, diabète, insuffisance cardiaque...) à se faire vacciner.

Le vaccin est pris en charge à 100 % pour les populations à risque. Des courriers sont envoyés aux personnes concernées avec un bon de vaccination permettant la délivrance gratuite du vaccin.

- Pour ceux qui ont déjà été vaccinés dans le cadre d'une précédente campagne : le vaccin peut être retiré directement en pharmacie sur présentation du bon de prise en charge spécifique reçu à domicile, l'injection pouvant alors être réalisée ensuite par un service infirmier.
- Pour les bénéficiaires d'une primo-vaccination, les femmes enceintes et les moins de 18 ans : un rendez-vous préalable chez le médecin traitant, en vue d'obtenir la prescription de ce vaccin, est nécessaire.



Il est conseillé d'effectuer cette vaccination avant la circulation active des virus grippaux. Après vaccination, l'organisme a en effet besoin de deux semaines pour former les anticorps nécessaires.

Samedi 22 novembre
Dimanche 23 novembre
à l'ancien presbytère

Le Comité des Fêtes de Rougegoutte ouvrira le « bistrot » pour une animation dégustation à l'occasion du

BEAUJOLAIS NOUVEAU

**Les organisateurs vous
accueilleront le**



Samedi de 17 h à 23 h
Dimanche de 10 h à 13 h

Vous pouvez accompagner votre Beaujolais ou autre boisson d'une assiette apéritive.
Nous vous attendons très nombreux pour ce moment de convivialité.

SAMEDI 29 NOVEMBRE 2014
à 20 heures

LOTO GASTRONOMIQUE
organisé par l'Association Sportive de Rougegoutte

Nombreux lots gastronomiques à gagner d'une valeur d'environ 2.400 €
Bons d'achat de 30 € à 250 € - Corbeilles à linge garnies, panier garnis,
filets garnis, bons repas...

Ouverture des portes à 19 heures

Droit d'entrée à partir de 14 ans : 20 € les 6 cartons
Un carton gratuit si réservation

2 € le carton supplémentaire

Renseignements et réservations au
06 69 31 12 85 après 19 heures.

ROUGE GOUTTE

Concerts de Noël



avec la Chorale « A Croch'chœur »
de l'Association « La Rosemontoise »
introduction avec les « Echos du Rosemont »



Eglise de Rougegoutte



Vendredi 19 décembre 2014 à 20 h 30

Samedi 20 décembre 2014 à 17 heures

Dimanche 21 décembre 2014 à 17 heures



Entrée Libre

participation laissée à l'appréciation du public

Marché de Noël

Samedi 20 décembre 2014 de 14h à 20h

Dimanche 21 décembre 2014 de 10h à 20h



Mairie de Rougegoutte

